

1 Chargé de mission gestion du risque (H/F)

Vacance de Poste : 22/2026

Date limite de

Candidature : 13/04/2026

Niveau : 5A / 5B selon profil

Affectation : Animation Territoriale – Cristolien

Description :

Le Pôle Accompagnement des Offreurs de Soins (PAOS) en charge de l'accompagnement des professionnels de santé de ville est composé de 48 collaborateurs répartis en trois services :

- **Le service animation territoriale**, chargé de l'accompagnement des professionnels de santé et des structures d'exercice coordonné dans leur quotidien et sur les évolutions conventionnelles et d'organisation du système de santé ;
- Le service Fichier Professionnels de Santé et Vie conventionnelle, accompagne les professionnels de santé dans leur installation et tout au long de leur parcours professionnel en facilitant leurs démarches au quotidien, assure la gestion du conventionnement des professionnels de santé et est en charge des relations avec les représentants des professionnels de santé dans le département ;
- Le service maîtrise médicalisée, chargé du suivi des dépenses et des actions préventives et correctrices, à mettre en œuvre pour maîtriser l'évolution des dépenses d'Assurance maladie afin de garantir la pérennité du système de santé.

Au sein du service Animation territoriale, nous recherchons un chargé de missions pour assurer la gestion administrative, l'accompagnement et l'évaluation des organisations d'exercice coordonnée. Le chargé de missions GDR est rattaché au référent des organisations coordonnées.

Vous serez chargé(e) :

- D'accompagner les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) qui relèveront de votre portefeuille dans le repérage, la constitution et le fonctionnement (suivi administratif et financier, évaluation des missions), en lien avec les partenaires de la CPAM.
- D'accompagner les maisons de santé et centres de santé de votre portefeuille via un suivi attentionné des accords conventionnels interprofessionnels, en menant une analyse de leurs résultats en terme de rémunération, d'offres de soins et accès aux soins
- D'assurer la promotion et suivre la mise en œuvre par les structures et organisations coordonnées des dispositifs portés par l'Assurance maladie destinés à améliorer la répartition de l'offre de soins, l'accès aux soins, la prévention/santé publique, la maîtrise des dépenses, ... ;

- De gérer la permanence des soins ambulatoires (médecins et pharmaciens) et le service d'accès aux soins, qu'il s'agisse du traitement des réclamations concernant la rémunération des gardes et astreintes, du suivi mensuel de l'activité et de la réalisation de contrôle sur le respect de la réglementation en terme de facturation des actes.

Compétences et/ou qualités professionnelles souhaitées :

- Compétences de gestion (gestion de projet)
- Connaissances des missions et valeurs de l'Assurance maladie, des enjeux liés à l'exercice coordonné et l'environnement des professionnels de santé
- Compétences partenariales et sens du service rendu aux professionnels de santé
- Qualités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse des données
- Qualités relationnelles, de communication et d'autonomie
- Bonne faculté d'adaptation
- Capacité à travailler en équipe en tenant compte des délais et des échéances
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, etc.)

Diplôme ou formation souhaité :

Bac +3 au minimum et/ou une expérience professionnelle dans le domaine de la gestion de projet, de l'économie de la santé, des statistiques.

Conditions particulières de l'emploi :

Des déplacements sont à prévoir dans le département du Val-de-Marne, et de façon plus rare en Ile-de-France dans le cadre de la promotion et de l'animation des projets d'exercice coordonné.

Le processus de recrutement comprend une phase de tests et d'entretiens.

Contact :

Ugo Bergamini, Coordonnateur du Département accompagnement des offreurs de soins,
01.43.99.39.85 – ugo.bergamini-94@assurance-maladie.fr

Céline Gunther, Responsable du service animation territoriale, 06 73 37 92 48 -
celine.gunther@assurance-maladie.fr

Le candidat retenu devra se conformer aux exigences de la Politique de Sécurité du Système d'Information de l'organisme (cf. Livret de Sécurité du Système d'Information, note d'organisation PSSI/PCA, fiche de sensibilisation – La PSSI l'essentiel ...).

[Le pôle RH vous accompagne dans votre démarche :](#)

Vous souhaitez postuler ? <https://jobaffinity.fr/apply/6pk77ptq3mxbgjqfjb>

Fait à Créteil, le 23/03/2026